NOUVELLES TAXES, RÉCEPTION DU LOGEMENT AADL, RETOUR DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION...

Ce qui va changer en 2015

S'il est vrai que l'année 2014 était celle de tous les enjeux notamment politiques (les élections présidentielles, consultations pour la révision de la Constitution, les rencontres pour le changement et la transition…), sur le plan socio-économique, les Algériens ont été tous marqués par ces annonces-décisions, prises en grande pompe par le gouvernement. Celles-ci visent, selon le discours officiel, l'amélioration du vécu des citoyens (retour de la formule Aadl, recrutement massif dans la fonction publique...). Toutefois 2015, l'année qui devrait être celle de la concrétisation des différentes promesses, s'annonce, sur fond d'incertitude, et ce depuis la chute des prix du pétrole. Telle une fausse note, la baisse des prix de l'or noir qui a mis à nu la vulnérabilité et la dépendance de l'économie algérienne à la rente pétrolière, seule source financière du pays, a jeté quelques brins de suspicion quant à la réalisation des différents projets annoncés. En attendant, quelques mesures impacteront d'ores et déjà le vécu des Algériens. Morceaux choisis...

Salah Benreguia - Alger (Le Soir) - Augmentation des prix des cigarettes…. L'une des mesures prises dans le cadre de la loi de finances 2015, les prix des cigarettes connaitront, dès le début de l'année en cours, une augmentation.

Les taxes et impôts sur le tabac seront élevés de 10% ce qui induira une augmentation des prix allant d'un (1) dinar à 12 dinars. A titre indicatif, les prix du paquet Marlboro fabriqué par la Staem passera de 150 DA à 162 DA, le paquet de Rym de 85 dinars à 89,8 dinars.

... et du timbre fiscal du passeport biométrique

Tous les Algériens, du moins ceux qui veulent effectuer des voyages à l'étranger, devront payer beaucoup plus afin d'établir leurs passeports, désormais de type biométrique. La décision de revoir à la hausse la taxe concernant le timbre fiscal du passeport biométrique, est l'une des mesures qui touchera directement les citoyens dès cette année.

Longtemps fixé à 2 000 DA, le timbre du passeport biométrique coûtera 1/3 du SNMG, soit 6 000 DA. Si, pour les pouvoirs publics, ladite augmentation est justifiée par «l'augmentation de la durée de validité de ce document de voyage, prolongée jusqu'à dix ans», il n'en demeure pas moins que le montant exigé est jugé trop élevé. Il faut juste voir le «rush» qu'ont connu les daïras, les dernières semaines de l'année écoulée. En effet, les citoyens se sont pressés d'établir ce document de voyage avant l'application de cette mesure prise également dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice en cours.

Photo : Samir Sid

2015 sera l'année de la réception des logements.

Abrogation de l'article 87-bis ou la bonne nouvelle de 2015 pour les travailleurs

Pour l'exercice 2015, c'est l'une des bonnes nouvelles pour les milliers de travailleurs : l'article 87 bis de la loi n°90-11 du 21 avril 1990, relative aux relations de travail, est abrogé et consacré dans la loi de finances de 2015. Cette décision prise dans le cadre de la 16e tripartite permettra l'augmentation des salaires de milliers de travailleurs, notamment dans le secteur public. Cette mesure sera couverte dans la mesure où le budget de fonctionnement intègrera également, un montant de 310,5 milliards de dinars de provision groupée couvrant notamment l'incidence de la révision de la définition du SNMG.

Réception de logement AADL : 2015 sera-t-elle la bonne ?

Si l'année 2014 était celle de toutes les espoirs depuis le retour de la formule location-vente pour l'acquisition de logement via notamment l'agence AADL, il n'en demeure pas moins que l'année en cours, serait, logiquement, celle de la réception de logements.

A se référer aux différentes déclarations rassurantes du ministre de l'Habitat, l'année 2015 sera celle de la réception des logements.

Même si le gouvernement tente de rassurer les milliers de souscripteurs quant à la réalisation des logements via cette formule dans les délais impartis, pour le citoyen, le cauchemar de l'épisode 2002 demeure dans tous les esprits… Attendons pour voir.

Retour du crédit à la consommation en 2015

Au chapitre des bonnes nouvelles, les Algériens, verront le retour du crédit à la consommation, après un gel de plusieurs années (cette mesure était prise dans le cadre de la loi de finances complémentaire de 2009. Si, à bien des égards, le retour du crédit à la consommation permettra aux ménages d'acquérir, tel que décidé par les pouvoirs publics, uniquement les produits fabriqués localement (afin d'encourager la production nationale), l'application de cette décision est tributaire de la mise en place de la centrale des risques au niveau de la Banque d'Algérie.

3% d'inflation en 2015

Sur le plan macroéconomique, le gouvernement a tablé, pour le compte de l'exercice 2015, sur un taux d'inflation à 3% alors qu'il était de 3,5% en 2014 et maintenu inchangé le prix du baril de pétrole brut à 37 dollars. Par ailleurs, et dans le cadre de la loi de finances 2015, le gouvernement a tablé sur une parité monétaire dinar-dollar de 79 dinars pour un dollar durant 2015 contre 80 dinars pour un dollar dans la loi de finances de l'année en cours.

S. B.

RESSOURCES EN EAU

Les dernières pluies ont renfloué les barrages

La ressource hydrique se renforce davantage avec l'importante pluviosité enregistrée en cette fin décembre. Le taux global de remplissage des barrages à travers le territoire national a atteint 71,17%, indique le ministère des Ressources en eau.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Les dernières pluies qui se sont abattues sur le pays entre les 28 et 31 décembre dernier, n'ont été que bénéfiques pour la mobilisation des eaux superficielles.

Selon le ministère des Ressources en eau, un apport de 101 524 000 m³ a été enregistré. La progression du volume mobilisé dans les barrages à l'échelle nationale a atteint ainsi 4873,20 millions de m³, soit un taux de remplissage global de 71,17%. La fonte des neiges permettra de renforcer davantage ces apports dans les prochains jours.

Six barrages principalement de l'Ouest du pays affichent déjà le trop-plein. Il s'agit des deux barrages de Boughrara et Sikkak à Tlemcen, de ceux de Sidi-M'hamed-Ben Aouda et de Bakkhada à Relizane, du barrage Bougara à Tissemsilt et de Djorf-Torba à Béchar. Idem pour celui de Kissir à Jijel qui affiche un taux de remplissage de 100%. Toujours dans la même wilaya, le barrage de Boussiaba a atteint un taux de remplissage de 99,48%. Quant aux autres barrages de Bouhnifia (Mascara), Beni-Haroune (Mila), Beni-Zid (Skikda), Tilesdit (Bouira), Dahmouni (Tiaret) Sarno (Sidi Bel-Abbès), ils affichent des taux de remplissage variant entre 91,19% et 98,90%.

Photo : Samir Sid

Un taux de remplissage global de 71,17%.

La région la plus servie est celle de l'Ouest où le taux de remplissage a atteint 87,94%. Elle a bénéficié d'un apport de 14 228 000 m³ pour un volume mobilisé de 890,14 millions de m³.

La région Est vient en seconde position avec un apport de 40 358 000 m³ pour un volume mobilisé de 1 894,71 millions de m³. Soit un taux de remplissage de 73,84%, indique-t-on.

Avec un taux de remplissage de 64,43%, la région du Cheliff occupe la troisième place.

L'apport enregistré a été de 15 417 000 m³ pour un volume mobilisé de 1 101,17 millions de m³.

Ayant bénéficié d'un apport de 31 521 000 m³ pour un volume mobilisé de 987,17 millions de m³, la région centre enregistre ainsi un taux de remplissage de 63,29%.

Ry. N.